https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-29-novembre-2019-pris-en-application-de-larticle-160-du-decret-n-2012-1246-du-7-novembre-2012-relatif-a-la-gestion-budgetaire-et-comptable-publique/
Arrêté du 29 novembre 2019 pris en application de l'article 160 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
29/11/2019
A titre exceptionnel, les retraits d'engagements juridiques des années antérieures à 2019 effectués au cours de l'année 2019 sur le programme 422 « Valorisation de la recherche » de la mission « Investissements d'avenir » rendent les autorisations d'engagement correspondantes disponibles dans la limite d'un montant de 117 317 000 €.